



COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 9 décembre 2019

Président : Bernard COURRIER.

Membres : Alain BARBIER, Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Lakhdar TOUATI.

Absents excusés : Jean-Michel JASTRZAB.

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47

MESSAGE TRES IMPORTANT A L' ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Attention, désormais seules les demandes de modifications de matches effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

Zone rouge : A compter du Lundi 09 Décembre 2019 à 16 h, nous entrons dans la zone rouge pour les rencontres du 13,14 et 15 Décembre 2019. Vous ne pouvez faire aucun changement d'heure et de date de rencontre.

Zone orange : Nous entrons dans la zone orange, à compter du Lundi 09 Décembre 2019 à 16 h jusqu'au Lundi 16 Décembre 2019 à 16 h pour toutes les rencontres prévues les 20,21 et 22 Décembre 2019. Vous pouvez modifier la date et l'heure à condition d'avoir l'accord de votre adversaire.

Zone verte : Vous êtes en zone verte pour les rencontres prévues, à partir du 27,28 et 29 Décembre 2019.

INFORMATION : A compter de ce jour, toutes les modifications de matches effectuées en zone verte, et respectant les horaires légaux, seront **automatiquement homologuées par la Commission Sportive**.

PRESERVATION DE TERRAIN

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération. Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.

La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive le plus rapidement possible.

ATTESTATION D'ECLAIRAGE

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne.

D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

Attestation reçue :

FC RENEINS VAUXONNE (582775) // Stade des GRANDS FOSSES, à Saint Etienne des Oullières 69460



PV 461 DU JEUDI 12 DECEMBRE 2019

➡ FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

En cas de non fonctionnement de la FMI, une feuille de match papier doit être établie :

FUTSAL D4, poule C : Match n° 22019685 du 24/11/19 : Futsal Mornant 3 // Lyon Moulin à Vent 2

Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :

VETERANS, poule E : Match n° 21982673 du 15/11/19 : AS Université Lyon 5 // FC Lyon Football 5

SENIORS Féminines D1 à 8, poule A : Match n° 21944643 du 17/11/19 : Montrottier A 1 // Stade Amplepuisien 1

Pratique FUTSAL U15, poule B : Match n° 22066358 du 17/11/19 : A. Futsal De Vaulx E 2 // FC Chavanoz 1

FUTSAL D4, poule C : Match n° 22019671 du 18/11/19 : Futsal De Vaulx 4 // Lyon Moulin à Vent 2

2ème rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire :

Pratique FUTSAL U18, poule A : Match n° 22066174 du 02/11/19 : Muroise Foot 1 // FC De Limonest 1

Pratique FUTSAL U18, poule B : Match n° 22066202 du 02/11/19 : Muroise foot 2 // FC Chavanoz 1

Pratique FUTSAL U15, poule B : Match n° 22066354 du 03/11/19 : A. Futsal De Vaulx E 2 // Futsal Mont d'Or

En vertu de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire, toutes les équipes recevantes ont match perdu et 0 point plus 170 Euros d'amende si les feuilles de matches ou copies ne sont pas parvenues au District avant le Lundi 16 Décembre 2019, 14 heures : Sont concernées les équipes recevantes ci-dessous :

VETERANS, poule D : Match n° 21982516 du 25/10/19 : FC De Fontaines 5 // CBE Feyzin 5

SENIORS Féminines D1 à 8, poule A : Match n° 21944610 du 24/10/19 : Lyon Duchère 1 // FCP Arbresle 1

➡ FORFAITS

RAPPEL : Tout Mail adressé à la Commission sportive et des compétitions doit être envoyé via l'Adresse mail officiel du club et doit comporter les mêmes informations que ci-dessous :

- **COUPE DE LYON et Du RHONE U17** : Match n° 22177756 du 24/11/19 : CS Neuvilleois 2 // ASA Villeurbanne 1
Forfait de AS Algérienne Villeurbanne

- **U17 D2, poule A : Match n° 21444978 du 08/12/19** : Oullins Casc 3 // FC Sainte Foy Lès Lyon 1
Forfait du CASCOL / Forfait Général

- **U17 D3, poule A : Match n° 21445232 du 24/11/19** : Chaponnay Marennes 2 // AS Manissieux 1
Forfait de AS Manissieux

- **U20 D2, poule A : Match n° 21443922 du 07/12/19** : Olympique Rillieux 1 // FC Domtac 2
Forfait du FC Domtac / Forfait Général

- **U20 D3, poule A : Match n° 22199871 du 08/12/19** : SC Revolee 1 // Am. S. Toussieu 1
Forfait du SC Revolee / Forfait Général

- **VETERANS, poule A : Match n° 21982074 du 06/12/19** : AS Rhodanienne 5 // As Chandieu Heyrieux 5
Forfait de AS Chandieu Heyrieux

- **VETERANS, poule B : Match n° 21982205 du 06/12/19** : Meyzieu 5 // Chaponnay Marennes 5
Forfait de Chaponnay Marennes

- **U17 D4, poule D : Match n° 22198401 du 07/12/19** : US Des Monts 1 // CS Meginand 2
Forfait du CS Meginand

- **SENIORS D1, poule B : Match n° 21442340 du 07/12/19** : FC Domtac 2 // UFB St Jean D'Ardières
Forfait de UFB Saint Jean D' Ardières

- **U18 Féminines D1 à 8 : Match n° 22006555 du 30/11/19** : SLA Odenas Charentay 1 // Eveil De Lyon 1
Forfait de Eveil De Lyon

- **U15 D4, poule G Niv. 2 : Match n° 22197946 du 30/11/19** : US Millery Vourles 5 // La Verpilliere 3
Forfait du CS Verpilliere

➡ HOMOLOGATION DES TOURNOIS

546355 FC BORDS DE SAONE – U13 le 12/01/20

550077 FC RIVE DROITE – U11 le 04/01/20 U13 le 05/01/20

504730 AS CRAPONNE – U6 U7 le 04/01/20 U8 U9 le 05/01/20